

REUNION PLENIERE DU CONSEIL DE QUARTIER MONTORGUEIL SAINT-DENIS

4 juin 2009 – Centre Cerise

Compte-rendu

Collège I

Titulaires :

CHIRAT Sylvie	Oui
DENOY Germaine	Non
LAFON Béatrice	Non
LE CLERE Anne-Marie	Non
MOUGENOT-CONDOMINES Laetitia	Oui
SERVIAN Marie-Hélène	Non
ARNOULD Laurent	Oui
CHAVONNET Jacques*	Oui
DABIN Jean-Marc	Non
HASSLER Philippe*	Excusé
LE COCGUEN Gilles	Oui
SIMONNET Renaud*	Oui

Suppléants :

BAROIN Valentine	Non
BLOT Régine	Non
CHRETIENNE Nadia	Oui
DUMAS Claudie	Oui
GAURET Geneviève	Non
BARSOLE Benjamin	Excusé
BAYA Engin	Non
DI GIULIO François	Non
LESTAGE Stéphane	Non

Collège II

Personnalités qualifiées :

ABA Françoise	Oui
RIVIERE Marie-Sylvie	Non
SARFATI Fabien*	Oui

Acteurs associatifs :

Représentant de L'enfant d'eau	Non
Représentant de La Clairière	Non
Représentant de Cerise*	Oui

Collège III - Elus

DES GAYETS Maxime	Oui
WIEWIORKA Sylvie	Excusée
BERTSCH IACINO Anne	Oui

*Membres du Bureau

Un tour de table est effectué pour présenter les nouveaux conseillers titularisés.

Jean-Paul MAUREL remercie Renaud SIMONNET en rappelant que les élus, membres du collège III, n'ont qu'un avis consultatif dans les décisions du Conseil.

Renaud SIMONNET indique l'instauration d'une nouvelle procédure relative aux comptes rendus de séance plénière. Le Conseil souhaite une diffusion dans un délai d'une semaine après la réunion, pour disposer d'un délai de 15 jours afin de procéder à d'éventuelles modifications et permettre une publication rapide.

Maxime DAUMAS est nommé secrétaire de séance.

Présentation du Conseil de la Jeunesse

Joseph DUPONT présente les travaux du Conseil de la Jeunesse¹ et invite le Conseil de quartier à la projection d'un film réalisé par les jeunes sur les Halles² le 30 juin à 19h dans la salle Jean Dame. Des DVD de l'oeuvre seront distribués à la fin de la projection.

Intervention de La Clairière et du centre de prévention DUSSOUBS

Une représentante du centre La Clairière annonce une grande fête de quartier samedi 13 juin à partir de 15h sur la Place Goldoni.

Des plaintes sur des nuisances émanant de rassemblements de jeunes sur cette place sont émises.

Des habitants formulent le souhait de tenir une réunion d'explication en Mairie relative aux activités de ces jeunes.

Jean-Paul MAUREL approuve cette demande rappelant que la Mairie du 2e reste attentive et alerte sur cette préoccupation.

Point sur les terrasses

Jean-Paul MAUREL indique que l'opération de cloutage s'est correctement déroulée et que deux réunions avec des représentants de l'association des commerçants ont eu lieu.

Laetitia MOUGENOT déplore un manque d'information et de concertation dans la démarche, soulignant une absence de suivi.

Renaud SIMONNET souhaite connaître les raisons pour lesquelles le Conseil n'a pas été invité à ces réunions.

Jean-Paul MAUREL précise que la première réunion avait pour objet un ciblage ; en l'absence d'éléments nouveaux de la part des commerçants, la deuxième réunion portait sur le calendrier des travaux. La prochaine réunion sera consacrée au statut de la rue, où seront conviés des représentants du Conseil, d'une association de riverains et de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Jean-Paul MAUREL rappelle que le cloutage a été réalisé pour la verbalisation et déplore le manque de bonne volonté des commerçants.

¹ Plus d'informations sur : http://mairie2.paris.fr/mairie02/jsp/site/Portal.jsp?page_id=23

² « Halles we loved »

Maxime des GAYETS précise que se côtoient plusieurs problèmes : des nuisances constitutives d'infractions qui appellent des réponses réglementaires qui ne relèvent pas de la Mairie mais de la Préfecture de Police ; une préoccupation relative à une cohabitation dans l'espace public ; une question de statut juridique de la rue. Maxime des GAYETS indique souhaiter une sortie par le haut qui permette de dégager des règles de vie en commun.

Jean-Paul MAUREL informe le Conseil que, sur initiative de la Mairie, une réunion de toutes les directions dotées d'un pouvoir de verbalisation (Direction de l'Urbanisme, Direction de la Prévention et de la Protection, Commissariat du 2e) est prévue lundi 8 juin.

Laetitia MOUGENOT évoque une dégradation de l'ambiance dans la rue Montorgueil. Elle souhaite que le Conseil de quartier soit associé aux démarches de concertation engagées avec les commerçants.

Plusieurs des habitants présents ont interpellés les élus présents et se sont plaints des problèmes causés par les terrasses, à savoir absence de passage suffisant sur les trottoirs et surtout nuisances sonores. Certains habitants ont indiqués être dans l'impossibilité de dormir. La virulence de leur propos traduisait une forte exaspération. Les échanges sur cette question ont occupé une grande partie de la réunion.

Certains d'entre eux émettent l'idée de se constituer en association dans le but de porter plainte collectivement.

Commission Espace Public

Un habitant demande s'il est possible de multiplier les dos d'âne.

Jean-Paul MAUREL précise qu'il importe de faire une différence entre une rue piétonne et le quartier Montorgueil, lequel est une zone piétonne à circulation réglementée. La fermeture totale du quartier aux voitures n'est pas envisageable.

Jacques CHAVONNET indique que des solutions d'aménagement urbain existent, que nous les étudions, et invite les habitants à participer à la prochaine réunion de la commission.

Laurent ARNOULD ajoute souhaiter un l'étude d'un système de reconnaissance des plaques qui permettrait le contrôle d'accès et la verbalisation automatique des contrevenants et notamment des deux-roues. Maxime des GAYETS souligne qu'il s'agit moins d'un problème de contrôle que d'un problème d'accès à la zone.

Jacques CHAVONNET fait un point sur le chantier des Halles : la place R. Cassin est appelée à disparaître sous sa forme actuelle. Il donne lecture d'un voeu des quatre conseils de quartier du 1er arrondissement demandant le maintien de la place elle-même en l'état.

Optimisation de la salle Jean Dame

Jean-Paul MAUREL informe le Conseil que le complexe de 286 places est un établissement déconcentré, dont le personnel ne dépend pas de la mairie d'arrondissement. La salle n'est pas gérée en direct par la mairie d'arrondissement, laquelle donne un avis d'opportunité. Un délai de 6 semaines est nécessaire pour avoir une date.

Il n'y a donc pas de "programmation" mais une utilisation au coup par coup de la part d'utilisateurs divers.

Fabien SARFATI souhaite que la Mairie communique davantage sur les événements ouverts dans cette salle.

Maxime des GAYETS ajoute que des Comités d'usagers seront prochainement mis en place ; ces structures permettront d'améliorer le fonctionnement et l'utilisation des équipements municipaux.

Présentation des comites « solidaires pour les droits »

Françoise ABA et Françoise DUBEILLON (CDQ Vivienne Gaillon) : c'est une mobilisation de citoyens qui se solidarisent avec une personne (ou un groupe de personne) dans sa lutte pour retrouver un droit bafoué. Amnesty International, ATD Quart Monde et le Secours catholique, ensemble, et concrètement soutiennent ces mobilisations.

Proposition d'utilisation du budget « investissement » du Conseil de Quartier:

Fabien SARFATI propose une modification du carrefour rue du Louvre- rue d'Aboukir- rue Montmartre, avec intégration de la rue d'Aboukir et de l'îlot central dans la zone piétonne.

Jean-Paul MAUREL confirme que la Mairie travaille dans l'état d'esprit de reprendre effectivement de la surface sur cet espace.

Fabien SARFATI propose d'engager une réflexion sur un aménagement de la place Goldoni pour en faire un lieu d'échange, d'activité et de convivialité. L'idée est de pré-équiper la zone (câblage, estrade etc...) pour y accueillir des événements, des équipements sportifs modulaires, une scène, des marchés.

Jean-Paul MAUREL approuve cette proposition qui sera abordée dans une réunion entre les services de la voirie et la direction de la jeunesse et des sports.

Moyens des Conseils de Quartier

Maxime des GAYETS indique que cet engagement présente une difficulté quant au fonctionnement du local. L'accroissement des moyens des Conseils de quartier demeure une préoccupation constante. C'est dans cette perspective que seront déployés dans les prochains mois des panneaux d'informations supplémentaires pour les Conseils de quartier.

Le Conseil de quartier confirme son intérêt pour ces panneaux et souhaite également bénéficier d'une page dans le journal municipal, à l'image du dernier numéro.

Maxime des GAYETS indique que le processus d'association des Conseils aux choix budgétaires de l'arrondissement est lancé et devrait aboutir avant la fin de l'année.

Concernant les questions soulevées lors du dernier Conseil, Maxime des GAYETS informe qu'un accord verbal pour un repli du Goûter de Noël dans le passage du Grand Cerf a été obtenu auprès de la Présidente du Conseil syndical qui examinera formellement cette demande au cours d'une prochaine réunion. Il indique qu'une animation des passages couverts devrait être organisée à l'automne.

Commission Développement Durable

Laurent ARNOULD évoque des difficultés concernant le local pour une ressourcerie. Un point sur l'opération *Circul'Plantes* et l'AMAP est réalisé.

Divers

Jean-Paul MAUREL informe que la suppression des grilles autour du Palais Brongniart est prévue dans le cadre de la réflexion actuelle sur le devenir de ce lieu.

Guy MAURETTE présente l'opération *Théâtre à Domicile*.

Le prochain Conseil de quartier se tiendra le **1er octobre 2009** à 20h30.